

## COUPE DE PARIS SENIORS 2010

*Règlement général 2010 valable pour les Dames et Messieurs. Hormis pour les questions d'index, le terme « joueur » désignera, suivant le cas un joueur ou une joueuse.*

### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

La Coupe de Paris Seniors est ouverte à tous les golfs de la Ligue de Paris, affiliés à la FFGolf, ayant un terrain de 18 trous. Les clubs devront être à jour de leurs redevances fédérale et de ligue. Le jumelage entre les clubs n'est pas autorisé.

### 2 - ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements des équipes, **200€** doivent parvenir à la Ligue de Paris :  
1 avenue du Golf – 78114 Magny-les-Hameaux, avant le **jeudi 25 mars au soir**.

### 3 -CALENDRIER 2010

Les rencontres se dérouleront en semaine, en principe du **13 septembre au 21 octobre**  
Les terrains et les dates des rencontres seront déterminés le jour de la réunion des Capitaines, étant entendu qu'une rencontre se joue obligatoirement sur terrain neutre.

**En 1<sup>ère</sup> division** : les terrains des vainqueurs et finalistes de l'année précédente seront retenus pour les finales, ou les épreuves de barrage. Si l'un des clubs est de nouveau finaliste, la finale se jouera sur le terrain de l'autre finaliste de l'année précédente. Si les deux clubs sont de nouveau finalistes, le terrain sera désigné par le Comité de l'épreuve.

Pour simplifier le tirage lors de cette réunion, il est demandé aux Directeurs ou Capitaines de donner à l'avance les dates auxquelles ils peuvent recevoir (ou ne pas recevoir) une rencontre.

**La réunion des Capitaines aura lieu au Golf National, le Mardi 6 Avril 2010 à 15 heures pour les Dames et à 16h30 pour les Messieurs pour fixer les dates et clubs des rencontres. Une confirmation des dates proposées à la réunion devra être remise à la Ligue avant le mardi 4 Mai.**

### 4 - TABLEAU DES RENCONTRES

- a) **En 1<sup>ère</sup> division**, pour la composition du tableau de Match Play, le vainqueur 2009 prendra la 1<sup>ère</sup> place et le finaliste, la 2<sup>ème</sup>. Pour les autres clubs, l'attribution des places se fera par tirage au sort. A l'issue du premier tour de match play, les 4 équipes gagnantes continuent pour le titre et les 4 équipes perdantes participent à un barrage. Les 2 équipes gagnantes du barrage se maintiennent en 1<sup>ère</sup> division et les deux perdantes descendent en 2<sup>ème</sup> division
- b) **En 2<sup>ème</sup> division**, les clubs descendus de 1<sup>ère</sup> division en 2009 seront placés, par tirage au sort, aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> places. Pour les autres clubs, l'attribution des places se fera par tirage au sort. Les finalistes de l'épreuve monteront en 1<sup>ère</sup> division.  
Une remise de prix par la Ligue aura lieu lors de la finale

### 5 - COMPOSITION DES EQUIPES

**5-1 : JOUEURS** : Un joueur doit être membre licencié de l'association sportive du club qu'il représente, être âgé de plus de 50 ans pour les Dames ou plus de 55 ans pour les Messieurs, le premier jour de l'épreuve, **et avoir fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf auprès de la FFGolf avant cette date. Le non respect de cette règle entraînera la disqualification de l'équipe.**

Les équipes peuvent comporter des joueurs étrangers, à condition qu'ils soient licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent.

**5-2 : CAPITAINE** : Le Capitaine de l'équipe et/ou la personne désignée par lui, pour donner des conseils à sa place, doit répondre aux exigences du statut amateur.

**5-3 : CADETS** : Les cadets doivent répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur.

**5-4 : EQUIPES** : L'équipe sera constituée de 9 joueurs.

Formule : 5 simples et 2 Foursomes.

L'équipe peut être modifiée pour chaque rencontre.

**5-5 : INDEX** :

L'index pris en compte pour chaque joueur sera celui en date du **Lundi 30 Août 2010 au soir**.

Il est limité à 20,0 pour les Messieurs, et 24,0 pour les Dames.

Tout index supérieur :

- à 20,0 pour les Messieurs, sera ramené à 20,0
- à 24,0 pour les Dames, sera ramené à 24,0

Le total des index, quelque soit la Division, doit être égal ou supérieur à :

**Pour les Messieurs** :

- pour les simples : 55,0 (5 joueurs)
- pour les Foursomes : 44,0 (4 joueurs)

**Pour les Dames** :

- pour les simples : 65,0 (5 joueuses).
- pour les Foursomes : 52,0 (4 joueuses).

**Le non-respect de tout ou partie de cette règle entraînera, pour l'équipe concernée, la perte de sa rencontre, la perte de tous ses simples ou de tous ses Foursomes.**

## 6 - FORME DE JEU

Les équipes se rencontrent en match play scratch, suivant la formule de 5 simples et 2 Foursomes.

Aucun match ne pourra être partagée (sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe), les adversaires continuant à jouer autant de trous qu'il sera nécessaire, pour que le match soit gagné.

Une victoire en simple rapporte un point, une victoire en double en rapporte deux.

Départ : marques rouges pour les dames – marques jaunes pour les messieurs.

## 7 - HEURES DES RENCONTRES

Le premier départ est fixé à 9 h 30.

Les simples précèdent les Foursomes, sauf accord entre les capitaines.

## 8 - ORDRE DE JEU

Au départ du trou N°1, l'équipe qui figure en haut sur le tableau des rencontres, aura l'honneur.

## 9- ORDRE DES JOUEURS

- **Simple**s : Les joueurs joueront obligatoirement dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, libre choix est laissé au Capitaine.
- **Foursomes** :  
Les Foursomes joueront obligatoirement dans l'ordre croissant de la somme **des index arrondis**.  
En cas d'égalité, libre choix est laissé au Capitaine.

## 10 - EPREUVE DE BARRAGE

L'épreuve de barrage de la 1<sup>ère</sup> division se déroulera en une phase, en principe le jour de la finale. Les 4 équipes perdantes du 1<sup>er</sup> tour se rencontreront sur l'un des terrains des finalistes de l'année précédente, selon la formule :

- **5 Foursomes sur 18 trous en match play scratch.**
- 10 joueurs, dont la somme des index avec décimale ne devra pas être inférieure à **130,0 pour les Dames et 110,0 pour les Messieurs.**

Les Capitaines ont le libre choix de la composition de chacun des 5 Foursomes. Ceux-ci seront joués dans l'ordre croissant de la somme des index arrondis.

En cas d'égalité de cette somme, libre choix de l'ordre de jeu est laissé au Capitaine.

## 11 - RESPONSABILITE DU CAPITAINE

Les Capitaines s'échangeront, au plus tard 15 minutes avant le premier départ, la « Fiche de Composition d'Equipe » et les signeront.

L'index de chaque joueur, le respect des planchers d'index de l'équipe, et le fait que chaque joueur ait fourni à la FFGolf un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf **de non contre indication** à la pratique du golf, sont de la responsabilité du Capitaine.

Si la fiche de Composition d'Equipe n'a pas été remise dans le délai imparti, le premier match sera perdu. Si à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'a toujours pas été remise, le deuxième match sera perdu et ainsi de suite.

## 12 - RETARD

Application de la Note de la Règle 6-3.

Il est cependant demandé aux Capitaines de faire preuve de courtoisie et de discernement pour favoriser d'un commun accord, en fonction des circonstances, le déroulement d'un match plutôt que d'appliquer une pénalité de perte du match.

## 13 - INTERRUPTION D'UNE RENCONTRE

En cas d'interruption du jeu empêchant la finalisation d'une rencontre, les résultats acquis le resteront, et le jeu reprendra le plus tôt possible, avant le tour suivant, au point où il avait été arrêté.

En cas de report d'un match en cours à une date ultérieure, nécessité par les conditions atmosphériques, ou tout autre cas de force majeure, les Capitaines pourront faire jouer des équipiers qui ne figuraient pas sur la « Fiche de Composition d'Equipe » initiale, à condition que, par ailleurs, le Règlement de l'Epreuve soit respecté.

**Note** : Un joueur peut être remplacé par un autre joueur à la condition que son index soit égal ou supérieur à l'index du joueur remplacé. Les planchers d'index doivent, bien sûr, être respectés.

Si les conditions atmosphériques empêchaient le déroulement normal des rencontres de plusieurs tours, au point de ne pas permettre, dans les délais prévus, la qualification d'un ou plusieurs clubs pour les demi-finales, le Comité de l'Epreuve, se réserve le droit de faire disputer une ou plusieurs épreuves de qualification, avec le **règlement suivant** :

### 13-1 : EPREUVE DE RATTRAPAGE, EN CAS DE FORCE MAJEURE (Principes) :

Cette épreuve rassemble toutes les équipes restant en course (à condition que le nombre des équipes soit supérieur à deux).

Elle est disputée sur 18 trous, en stroke play scratch, par équipes de 9 joueurs, dans la formule de 5 simples et 2 Foursomes.

L'addition des 4 meilleures cartes sur les 5 simples et le score du meilleur Foursome, servira à établir le classement. En cas d'égalité : comptera le meilleur deuxième Foursome, ensuite le meilleur score en simple non retenu, et si nécessaire, le meilleur score en simple retenu, puis le 2<sup>ème</sup> score en simple, etc.

- **Simple** : Les joueurs joueront obligatoirement dans l'ordre croissant de leur index arrondis ; en cas d'égalité, libre choix est laissé au Capitaine.  
La somme des **index avec décimale** ne devra pas être inférieure à 55,0 pour les messieurs en D1 ou D2 et 65,0 pour les dames en D1 et D2
- **Foursomes** : Les Foursomes partiront derrière le dernier simple, et le total des **index avec décimale**, ne devra pas être inférieur à 44,0 pour les messieurs et à 52,0 pour les dames. Les Foursomes joueront obligatoirement dans l'ordre croissant de la somme des index **arrondis**. L'index pris en compte pour chaque joueur de cette phase, est celui en date du 30 Août au soir. Il est limité à 20,0 pour les Messieurs, et 24,0 pour les Dames. Tout index supérieur à 20,0 sera ramené à 20,0 (Messieurs), et tout index supérieur à 24,0 sera ramené à 24,0 (Dames).

Les équipes ayant obtenu le meilleur classement seront qualifiées pour les demi-finales ou finale, et le cas échéant la meilleure équipe pour la finale, sachant que dans ce cas, une moitié du tableau s'est déroulée normalement.

**L'ordre des départs des clubs sera fixé par le Comité de l'Epreuve. Il sera disponible à la Ligue et sur le site, 48 heures avant l'épreuve.**

## 14 - REGLES LOCALES OU PARTICULIERES

**14-1 : CONSEILS** : Application de la Note de la Règle 8.

Seul, le capitaine, ou la personne désignée par lui sur la feuille de match, est autorisé à donner des conseils. Si le Capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils n'est pas le cadet du joueur, il n'est pas autorisé à aller sur le green.

**14-2 : VOITURETTES** : L'usage des voiturettes est interdit aux joueurs, aux capitaines, aux cadets et aux supporters pendant toute la durée de la rencontre.

**14-3 : TELEPHONES PORTABLES** : L'usage des téléphones portables est interdit aux capitaines, aux membres des équipes, aux cadets et aux supporters et doivent rester fermés. Seul un appel pour arbitrage, un cas d'urgence médicale, une situation exceptionnellement grave, pourrait permettre l'utilisation d'un téléphone portable. Les sanctions sont celles prévues dans le règlement général des épreuves de la FFGolf.

**14-4 : REGLES LOCALES** : Les règles locales permanentes de la FFGolf sont applicables à cette épreuve en plus des règles locales spécifiques du parcours joué.

**Balle dans son pitch, Règle 25-2. Les dispositions de cette règle sont étendues à tout le parcours**

**14-5 : TELEMETRES** : Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment **uniquement la distance**. L'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple le dénivelé, le vent, la température etc.) n'est pas autorisée, que ces fonctionnalités soient utilisées ou non.

**Pénalité pour avoir utilisé un instrument de mesure ne remplissant pas cette condition : Disqualification**

## 15 - RECLAMATIONS

Toute réclamation sur un point du règlement de l'épreuve, devra être présentée au Comité de l'Epreuve, par un club, sous la signature obligatoire du Président de la Commission Sportive, ou du Président du club. Malgré la présentation d'une réclamation au cours du déroulement d'une rencontre, celle-ci se déroulera normalement jusqu'à la fin.

## 16 - PRIX

Les équipes gagnantes et finalistes de la 1<sup>ère</sup> division Dames et Messieurs seront récompensées par des souvenirs offerts par la Ligue de Paris, à l'issue du déjeuner pris en commun et qui sera partiellement à la charge de la Ligue.

Les clubs des équipes gagnantes, se verront confier la garde des Challenges aussi longtemps qu'ils ne seront pas remis en jeu, et devront en assurer l'entretien et la gravure de leur nom.

## 17 - ARBITRAGE

Seuls les arbitres de l'épreuve, ou un arbitre FFGolf, s'ils sont présents sur le terrain, sont habilités à intervenir sur des cas d'application des Règles de golf.

En l'absence d'arbitre sur le terrain, pour tout litige portant sur les règles, ou l'application du règlement de l'épreuve, et si cela s'avère nécessaire, il peut être fait appel à l'un des arbitres :

**Michel DESJARDINS**

Tél. : Port : 06 11 88 55 55

**Catherine BEAUCHESNE**

Tél. : Port : 06 60 78 35 06

## 18 - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de la Coupe de Paris est composé de :

- **Philippe LEGRAND**, Président de la commission Seniors
- **Michel DESJARDINS**, Arbitre International
- **Catherine BEAUCHESNE** Arbitre fédéral, Présidente de la commission arbitrage de la Ligue
- **Catherine GODEAU**, membre de la commission Seniors de la Ligue
- **Jean-Claude LASSERRE**, membre de la commission Seniors de la Ligue
- **Le directeur du golf recevant l'épreuve**